

# CONSEIL GENERAL DE VAUX-SUR-MORGES

Procès-verbal de la séance du  
29 OCTOBRE 2018, 20H15

SALLE DE COMMUNE

## ORDRE DU JOUR

1. Appel.
2. Admissions -assermentations, démissions.
3. Adoption du PV du 20 juin 2018.
4. Préavis N° 04 / 2018, arrêté 2019.
5. Préavis N° 05 / 2018, budget 2019.
6. Postulat Gebhard, réponse.
7. Communications municipales.
8. Divers.

En l'absence de M Menzel, la séance sera conduite par Mme la vice-présidente Annie Oulevey Bachmann.

### APPEL, ORDRE DU JOUR

#### Appel

- 01 Le secrétaire procède à l'appel: 17 Conseillers sont présents, 12 excusés et 3 absents. Le chorum est atteint, la majorité sera de 9 voix.

#### OJ

- 02 L'ordre du jour tel que présenté avec la convocation n'appelle pas de remarque, il sera suivi tel quel.

### ADMISSIONS, ASSERMENTATIONS, DEMISSIONS.

#### Assemblée

- 03 Aucune demande d'admission n'est parvenue au bureau, idem pour les démissions; nous comptons toujours 32 membres en assemblée du Conseil.

### PROCES-VERBAL de la séance du 20 juin

#### PV

- 04 Le procès-verbal de notre dernière séance du 20 juin est mis en discussion par Mme la vice-présidente. Sous le point " préavis Clarmont ", Mme Lux souhaite voir figurer l'intervention dans ce dossier de la commission de gestion, qui a également pris part à l'examen du dit dossier. Ce point sera complété. Cette modification enregistrée, le PV du 20 juin est adopté à l'unanimité.

## PREAVIS N° 04 / 2018, arrêté d'imposition 2019

### Fiscalité 2019

- 05 La parole est donnée à Mme Christine Riesen Sutter, rapporteur, qui rend compte des travaux de la commission de gestion. Mme Riesen remercie tout particulièrement Mme la boursière Harr qui a apporté un éclairage judicieux et bienvenu sur le calcul de la charge péréquative pour notre commune, élément majeur de notre comptabilité. Tenant compte des nombreuses incertitudes liées à la fiscalité dans notre Canton, et par mesure d'élémentaire prudence, la commission de gestion soutient la proposition de la Municipalité de garder son taux fiscal à 56%, et recommande à l'assemblée l'adoption du préavis N° 04 / 2018.
- Mme Lux** demande quelle est la position des autres communes concernées par le plafonnement de l'effort péréquatif? M le Syndic répond que le contact qu'il a eu avec Mies par exemple, montre que la volonté des Exécutifs est de ne pas céder, raisonnablement, et ne pas augmenter l'impôt quitte à présenter pour une année un budget déficitaire. M Denis complète en soulignant que nos deux associations de communes ( AdCv et UCV ) surveillent de près le dossier et participent à toutes les négociations.
- M Lardet**, membre de la CG, précise que le recours à la ristourne permet de garder une meilleure discrétion par rapport aux divers services et instances qui lorgnent sur les finances communales avec un certain appétit. **M le Syndic** confirme que cette alternative est totalement légale, et que les documents et décisions des Conseils sont publics; il complète en relevant qu'une baisse de notre taux communal est un signal au Canton qui traduira immédiatement par " commune assez à l'aise ". Madame Oulevey Bachmann demande le vote sur cet objet: l'arrêté d'imposition 2019 est **accepté par 16 voix** et une abstention.

## PREAVIS N° 05 / 2018, budget 2019

### Budget 2019

- 06 Madame Riesen Sutter donne lecture du rapport de la commission, qui relève entre autres charges non contrôlées par la commune, notre participation faramineuse au coûts de la police cantonale, soit 234 900.- pour l'an prochain ! Ce rapport mentionne aussi la politique positive des investissements immobiliers consentis par les Municipalités successives, nous assurant ainsi des revenus réguliers. M le Syndic complète en relevant que ce budget 2019 ne présente aucune surprise particulière et reste à disposition pour tous renseignements. La parole n'est plus demandée, et **l'assemblée adopte le budget 2019 à l'unanimité**.

## POSTULAT Gebhard, réponse de la Municipalité

### Réponse

- 07 Chaque Conseiller a reçu la réponse de la Municipalité à l'intervention de M Gebhard lors de la dernière séance de conseil. Mme la vice-présidente remercie la Municipalité pour ce document très complet et les éclaircissement ainsi apportés.

## COMMUNICATIONS MUNICIPALES

### Yves Schopfer

- 08 M Schopfer intervient en tant que délégué du DAP Sempremont au SDIS Morget qui compte 29 communes membres. Il nous informe que par la transformation de la place de la gare de Morges, le site de la caserne actuelle des pompiers sera attribué à la future gare routière, et que le groupement et dès lors à la recherche d'une parcelle pour sa future caserne. Une possibilité est envisagée avec l'achat du dépôt des MBC à Tolochenaz, et un bureau est chargé d'étudier cette opportunité, techniquement et financièrement. Cette nouvelle structure sera financée par les communes membres du SDIS Morget.
- M Schopfer annonce son élection à la présidence du CoDir ACIC. Lors de la dernière séance du conseil de l'association, le préavis concernant la rénovation de l'appartement du concierge fut approuvé.

---

**Ch-Antoine Valsesia**

- 09 M Valsesia présente le fonctionnement de l'accueil parascolaire sur notre groupement ASIABE, et confirme que la structure est conduite selon les normes actuelles en la matière, à satisfaction des dirigeants comme des parents. Il relève au passage les chicanes actuelles entre l'EIAP et les milieux professionnels de l'accueil, chicaneries qui lassent nos responsables communaux en la matière. M Valsesia précise encore qu'un dossier de demande de subvention fédérale est en cours pour notre structure.

---

**Vincent Denis**

- 10 M le Syndic annonce à l'assemblée que le Conseil d'Etat a validé notre demande d'augmentation du plafond d'endettement communal à 15 millions. Concernant l'acquisition des immeubles de Clarmont, la Municipalité a pu, selon le souhait de la commission de gestion, négocier le prix et obtenir un rabais de 2.4%, soit 140 000.- Les démarches administratives sont en cours et les travaux commenceront vraisemblablement début 2019.

---

<b>DIVERS</b>
---------------

---

**Jacqueline Lux**

- 11 annonce la plantation d'une haie sur sa parcelle, le long de la RC 74. Un appel à bénévoles est lancé pour cette activité qui fut annoncée par le groupe villageois ProFêtes.

---

**Jean-Pierre Lardet**

- 12 revient sur le chantier de l'Avenue de Marcelin et demande si les communes voisines sont averties de l'évolution des travaux et de l'agenda inhérent. M Denis répond que ce n'est pas du tout le cas, et que la direction des travaux insiste même sur le total respect du calendrier ! M Garcia confirme et ajoute que si info il y a, elle arrive un jour avant les modifications.

---

**Vincent Denis**

- 13 annonce la soirée des petits comptes pour le 12 décembre, et le Noël villageois le 19. Il confirme l'annulation de la séance du Conseil de novembre.

---

<b>RAPPEL</b>
---------------

---

**Annie Oulevey Bachmann**

remercie l'assemblée, et annonce la traditionnelle verrée clôturant nos séances, il est 21h10.

François Menzel Président

Raymond Stoudmann secrétaire